

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D 212-35 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 27/12/2007 portant création de la mention Parapente du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif ;

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 15/12/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Parapente est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom		Date et lieu de naissance		
DEARA230358	Monsieur	COMTE	Killian	29/03/1984	Moûtiers
DEARA230359	Madame	DELFERRIERE	Meryl	29/08/1997	Digne-les-Bains
DEARA230360	Madame	DEMAILLY	Chloé	12/03/1989	Lyon
DEARA230361	Monsieur	DESVERRONNIERES	Freddy	24/04/1969	Machecoul
DEARA230362	Monsieur	EMOTO	Yuji	24/12/1976	Nagoya
DEARA230363	Monsieur	FLEURY	Clement	23/12/1990	Paris 15e Arrondissement
DEARA230364	Monsieur	HAYON	Elie	14/01/1988	Les Lilas
DEARA230365	Monsieur	LARGEAULT	Franck	15/05/1983	Paris 11e Arrondissement
DEARA230366	Monsieur	LAVARENNE	Etienne	30/06/1998	Roanne
DEARA230367	Madame	LECUREUIL	Marine	26/04/1991	Nantes
DEARA230368	Madame	LENOIR	Karine	16/03/1979	Clamart
DEARA230369	Monsieur	MALVOISIN	Jonathan	01/02/1994	Saint-Martin- d'Hères
DEARA230370	Monsieur	PLANTIER COMTE	Rémi	07/08/1979	Lyon
DEARA230371	Monsieur	SOULIE	Romain	16/03/1987	Montpellier

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

DEARA230372 Monsieur VIGEANEL Aurelien 10/04/1986 Paris 11e
Arrondissement

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 18/12/2023

Pour le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER

